

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit	CHANDLER DESCALER ENLEVEUR DE CHAUX ET DE TARTRE
Autres moyens d'identification	1808079
Usage du produit	Enleveur de chaux et de tartre
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissement alimentaire seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	CHANDLER 225 Thorne Avenue, Saint Jean, Nouveau-Brunswick, Canada E2L 4L9 Téléphone:1-800-363-9611
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	(613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH

Ce produit est classé comme:

Toxique en cas d'ingestion — catégorie 2

Corrosion cutanée/Irritation cutanée — catégorie 1

Lésions oculaires graves — catégorie 1

Peut être Corrosif pour les métaux – catégorie 1

2b Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement DANGER, CORROSIF

Mention de danger

TOXIQUE EN CAS D'INGESTION. PROVOQUE DE GRAVES LÉSIONS DES YEUX ET DES BRÛLURES DE LA PEAU. PEUT ÊTRE CORROSIF POUR LES MÉTAUX.

Conseils de prudence:

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les vapeurs. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Se laver soigneusement après manipulation.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas d'exposition ou de doute : consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais dans un endroit bien aéré et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Acide phosphorique	7664-38-2	25-50	Toxicité orale aigue, Catégorie 2 Corrosion cutanée/Irritation cutanée, Catégorie 1 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 1

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la personne porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste reprendre l'irrigation des yeux. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Contact cutané:

Rincer les régions atteintes à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes, et plus si nécessaire. Enlever les vêtements contaminés, les bijoux et les souliers. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Inhalation:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion:

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement spontané, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration des vomissures dans les poumons. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate ou une ceinture

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Les symptômes les plus importants sont décrits à la section 2b et à la section 11.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune information particulière trouvée.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau, mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Aucune information trouvée à ce sujet.

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Vapeurs d'eau, oxydes de carbone, dérivés de phosphore.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

Lors d'un feu, des émanations irritantes peuvent se produire.

Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger à le faire.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter d'inhalier les vapeurs du produit. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Le produit est biodégradable mais il est corrosif. Ne pas laisser le produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants de caoutchouc, des vêtements de protection et un Équipement de protection des yeux ou du visage. Toujours ajouter le produit à l'eau. Utiliser de l'eau froide pour prévenir un dégagement de chaleur excessive.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans le contenant d'origine, hermétiquement fermé, dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer sur des surfaces entrant en contact avec les aliments. GARDER À L'ABRI DU GEL.

7c Matériaux spéciaux d'emballage:

Conserver dans son emballage d'origine. Ce produit peut être corrosif pour certains métaux comme l'aluminium

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Acide phosphorique	3,0 mg/m ³	3,0mg/m ³	

8b Mesures d'ingénierie:

Ventilation adéquate.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales. Porter un appareil respiratoire approuvé dans le cas d'un déversement important et absence de ventilation ou s'il y a des vapeurs du produit présent dans l'air.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc ou en plastique sont recommandés. Des vêtements de protection. Des bottes Imperméables en cas de fuite.

Protection des yeux / du visage:

Protection des yeux ou une protection du visage.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur:	Liquide vert, sans odeur.
Seuil de l'odeur:	P/D
pH :	1,0-2,5
Point de fusion/congélation:	Environ 0°C
Point d'ébullition:	Environ 100°C
Point d'éclair	Aucun jusqu'à ébullition.
Taux d'évaporation (n-BuAc=1) :	Approximativement 0.4 (eau)
Inflammabilité	Sans Objet
Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :	Sans Objet
Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :	Sans objet
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:	Insensible.
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Insensible.
Tension de vapeur :	Approximativement 20 (eau)
Densité de vapeur :	Approximativement 0.6 (eau)
Densité relative :	1.15-1,20 g/cm ³ @ 20 °C
Solubilité :	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	P/D
Température d'auto-inflammation:	P/D
Température de décomposition :	P/D
Viscosité:	< 50 cps @ 25°C

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :	Sans objet lorsque utilisé tel que recommandé. Le produit est incompatible avec certains matériaux : voir plus bas.
10b Stabilité chimique:	Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.
10c Risque de réactions dangereuses :	Éviter le contact avec les bases fortes et les matières comburantes fortes. Il peut aussi réagir avec des métaux comme l'aluminium
10d Conditions à éviter:	Voir en 10c
10e Matériaux incompatibles:	Éviter le contact avec les bases fortes, les matières comburantes fortes et les métaux oxydables comme l'aluminium.
10f Produits de décomposition dangereux :	Vapeurs d'eau, oxydes de carbone, composés phosphatés.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables:	Yeux, inhalation et ingestion.
Yeux:	Très corrosif. Peut causer des brûlures, de l'irritation, des rougeurs, du larmoiement.
Peau:	Corrosif. Peut causer une irritation grave, des brûlures et la nécrose de tissus cutanés.
Inhalation:	Toxique. Respirer les vapeurs émanant du produit peut causer maux de tête, nausée, vomissement, étourdissement. Brûlure des voies respiratoires.
Ingestion:	Toxique. Peut causer une brûlure très douloureuse à la bouche, la gorge, l'œsophage, l'effondrement et possiblement la mort.

Cancérogénicité :	Aucun des ingrédients n'est classé carcinogène (IARC)
Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :	P/D
Sensibilisation de la peau :	Les ingrédients ne sont pas sensibilisants.
Sensibilisation des voies respiratoires :	P/D
Matières synergiques :	P/D
Autres dangers importants:	P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 4,000 mg/kg, (oral, rat) par calculs puisque nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Acide phosphorique	1500 mg/kg (oral, rat)	Non disponible

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Acide phosphorique	3,25mg/L	96H	Non disponible

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Acide phosphorique	100mg/L	96H	Non disponible

12b Persistance et biodégradation : Le produit est biodégradable.

12c Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.

12d Mobilité dans le sol : Non disponible

12e Autres effets nocifs Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :

Numéro UN:	UN1805
Appellation réglementaire:	Acide phosphorique en solution
Classe de danger :	8
Groupe d'emballage :	III
Dangers environnementaux:	
Transport en vrac:	
Précautions spéciales :	

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015 : voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2022-05-02

Références :

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. Agence Internationale de Recherche sur le Cancer
4. Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) site web

Abréviations :

ACGIH	Conférence des Hygiénistes industriels du Gouvernement Américain
CAS	Service de Dénomination des Substances Chimiques
CEPA	Législation Canadienne sur la Protection de l'environnement
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Système d'Information sur les Matières Dangereuses
HSDB	Banque de Données sur les Substances Dangereuses
IARC	Agence International pour la Recherche sur le Cancer
LIS	Liste Intérieure des Substances
NFPA	Association Nationale pour le Protection contre les Incendies
NIOSH	Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP	Programme National de Toxicologie (U.S.A.)
OSHA	Administration de la Santé et la Sécurité au travail (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Limite d'Exposition Admissible
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la Fiche de données de sécurité